



MONTMORENCY

EXPOSITION DES ARTISTES LOCAUX **AU CENTRE CULTUREL RACHEL FÉLIX**

PEINTURES, DESSINS, SCULPTURES & PHOTOS

SUR LE THÈME : « PAYSAGES ET PATRIMOINES DU VAL D'OISE »

Du 2 au 20 juin 2026

Le Centre Culturel Rachel Félix est un lieu de mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle favorisant les échanges, le partage et l'épanouissement de chacun à travers les nombreuses activités qui y sont proposées. L'objectif de l'établissement est de permettre l'accès à la Culture pour tous et d'encourager les pratiques culturelles et artistiques.

Dans cette perspective, l'exposition des Artistes locaux a pour but de valoriser les talents du Territoire en exposant leurs créations au sein du Centre Culturel Rachel Félix.

Cette exposition est ouverte à différentes techniques et supports artistiques : Le dessin, la peinture, la photographie et la sculpture.

**L'exposition aura lieu du 2 juin au 20 juin 2026
au Centre Culturel Rachel Félix de Montmorency.**

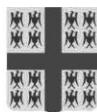
**Une cérémonie de remise de prix ainsi qu'un moment de convivialité et d'échanges
entre les artistes exposants, le public et les élus seront organisés
le samedi 20 juin 2026 à 16h00.**

Vous trouverez ci-joint les modalités de participation et le bulletin d'inscription de cet évènement.

Le bulletin d'inscription est à nous retourner avec la ou les photo(s) de l'œuvre que vous souhaitez exposer au plus tard le samedi 11 avril 2026.

Vous disposez de trois possibilités pour nous transmettre ces documents :

- par courrier postal à l'adresse suivante : « Centre Culturel Rachel Félix - 6, avenue de Domont 95160 MONTMORENCY »,
- par mail : « ccrf.accueil@ville-montmorency.fr »,
- en déposant directement le dossier à l'accueil du Centre Culturel.



MONTMORENCY

EXPOSITION DES ARTISTES LOCAUX DU CENTRE CULTUREL RACHEL FELIX

MODALITES DE PARTICIPATION

- 1- L'exposition est exclusivement dédiée aux artistes du Val d'Oise âgés d'au moins 16 ans.
- 2- L'exposition est ouverte à toutes formes de peintures, dessins, sculptures et photographies datant de la saison culturelle en cours (2025/2026) et n'ayant jamais été exposées au sein de l'établissement auparavant.
- 3- L'utilisation de l'intelligence artificielle dans le processus créatif des œuvres présentées est proscrite.
- 4- Le thème à respecter pour cette édition est le suivant : « Paysages et Patrimoines du Val d'Oise ».
- 5- Aucune participation financière n'est requise dans le cadre de cette exposition.
- 6- Une seule œuvre pourra être retenue par exposant.
- 7- La date limite de dépôt des bulletins d'inscription est fixée au samedi 11 avril 2026.
- 8- Une sélection des candidatures sera effectuée, prenant en compte la nature des créations, les contraintes d'accrochage de l'établissement ainsi que le respect de la thématique et des modalités de participation. Le Centre Culturel Rachel Félix se réserve le droit de refuser toute œuvre dont le contenu serait jugé inadapté à l'exposition.
- 9- Une réponse par courriel sera adressée aux candidats du 20 avril au 2 mai 2026 afin de leur indiquer si leurs œuvres ont été retenues.
- 10- Les conditions et modalités du prêt d'œuvre seront établies à travers une convention conclue avec chaque exposant. Un contrat d'assurance couvrira les œuvres exposées.
- 11- Pour les peintures, dessins et photos, le dos de l'œuvre devra être muni d'un solide système d'accroche composé d'une cordelette tendue entre deux pitons (pas d'accroche unique car trop difficile à équilibrer). Pour les sculptures, les exposants devront prévoir un socle solide, stable et lesté.
- 12- Chaque œuvre devra obligatoirement comporter une étiquette au dos indiquant son titre ainsi que le nom, le prénom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'artiste.
- 13- Les œuvres sélectionnées devront être déposées au Centre Culturel Rachel Félix du 18 mai au 28 mai 2026.
- 14- L'accrochage des œuvres sera effectué par les responsables des expositions du Centre Culturel.
- 15- En aucun cas le personnel du Centre Culturel Rachel Félix ne se fera l'intermédiaire d'une quelconque transaction financière liée à l'éventuelle vente d'œuvres.
- 16- La présence des artistes lors de la cérémonie de remise de prix et du moment de convivialité organisés le samedi 20 juin 2026 à 16h00 est obligatoire.
- 17- Les œuvres devront être récupérées le samedi 20 juin 2026 à partir de 19h00.



MONTMORENCY

EXPOSITION DES ARTISTES LOCAUX DU CENTRE CULTUREL RACHEL FELIX**BULLETIN D'INSCRIPTION**

Bulletin à nous retourner avec la ou les photo(s) de l'œuvre au plus tard le samedi 11 avril 2026.

Merci de bien vouloir renseigner tous les champs ci-dessous en MAJUSCULES :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :

ŒUVRE DU CANDIDAT
(sur le thème : « Paysages et Patrimoines du Val d'Oise »)

Titre :

Technique et matériaux :

Format (en cm) :

Valeur d'assurance :

Je soussigné(e)

- Certifie avoir pris connaissance des modalités d'organisation et m'engage à les respecter.

- Certifie que l'œuvre présentée est personnelle, originale, n'a pas été créée à l'aide d'intelligence artificielle, a été réalisée durant la saison 2025/2026, et n'a jamais été exposée au Centre Culturel Rachel Félix.

Date :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :